

Nicolas Junker et les débuts de la fabrication de tours automatiques à Moutier

Laurence Marti avec la collaboration de R. Hayoz

Les débuts de l'industrie des machines à Moutier sont encore relativement mal connus et les sources ne sont pas très généreuses à ce sujet. Tout laisse cependant penser qu'une place non négligeable doit être accordée à la personne de Nicolas Junker qui semble être l'un des premiers constructeurs de machines de Moutier dont on ait gardé la trace ou, plus précisément, l'un des premiers à avoir tenté de faire de la production de machines une industrie à part entière. Les horlogers n'ont en effet pas attendu N. Junker pour améliorer leurs propres machines, mais sans pour autant que cette activité ne devienne le centre de leur production, comme ce sera le cas pour le mécanicien prévôtois.

Aucune recherche n'a été menée à ce jour sur la vie de N. Junker et cet article est donc l'occasion d'une première synthèse. Les documents sont cependant assez rares et, comme nous le verrons, plusieurs inconnues subsistent encore dans la carrière de ce constructeur.

La jeunesse de N. Junker et son arrivée à Moutier

Le parcours de N. Junker jusqu'à son arrivée à Moutier est tout particulièrement difficile à établir. Les quelques informations dont nous disposons sont extraites du rôle de la bourgeoisie de la commune de Jegenstorf. N. Junker est en effet originaire de ce village du district de Fraubrunnen, à quelques kilomètres de Berne, et il y naît le 18 mars 1851. Son père y était agriculteur.

Un grand vide subsiste jusqu'en 1878, année de son départ à Schaffhouse comme mécanicien. Aucune information sur sa jeunesse et son éventuel apprentissage.

Le 11 mars de cette même année 1878, il épouse Elise Schmied à Hütikon dans le canton de Zurich, village d'origine de sa femme. Deux enfants naissent à Schaffhouse (Emile le 4 novembre 1878 et Hans le 7 février 1880), et cinq ensuite à Moutier (Bertha le 31 août 1881, Rosa le 13 novembre 1885, Elise le 23 octobre 1888, Nicolas le 30 mai 1891 et Emma le 12 septembre 1896)¹.

Si l'on se base sur les lieux de naissance des enfants, le séjour de N. Junker à Schaffhouse aurait donc duré jusqu'en 1880 et l'arrivée à Moutier serait intervenue en 1881, ce qui est confirmé par une note de marge consignée elle aussi dans le rôle des bourgeois de Jegenstorf. Le registre des habitants de Moutier date quant à lui l'inscription officielle de la famille Junker à Mou-



Fig. 1 Nicolas Junker.

tier du 12 octobre 1899... Or, comme nous le verrons plus loin, si aucune autre source n'atteste de sa présence à Moutier entre 1881 et 1882, plus aucun doute par contre ne peut être formulé à ce sujet dès 1883. Les raisons d'une inscription officielle aussi tardive à Moutier restent inexplicables.

Les débuts à Moutier

Les raisons de sa venue dans la cité prévôtoise restent la grande inconnue de l'histoire de N. Junker. Plusieurs catalogues de l'entreprise Junker, conservés au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier, mentionnent la fondation de l'entreprise Junker à Moutier en 1880, alors que la seule date officielle de création à notre disposition est 1883. Certains auteurs² parlent également d'un engagement comme chef mécanicien à la Société industrielle de Moutier, sans pour autant mentionner la moindre source témoignant de ce fait.

L'association avec Anselme Marchal

Actuellement, la seule date connue renvoyant à une activité industrielle de N. Junker à Moutier est celle du 15 juin 1883, date de fondation d'une société en nom collectif avec Anselme Marchal, propriétaire de la Verrerie et de la Tuilerie de Moutier, et inscrite au registre du commerce le 26 juillet 1883 sous le nom de Junker et Cie. Son but est la fabrication de pignons et de machines; le siège est à Moutier «dans le bâtiment, dit de 'la glacerie' appartenant à M. Marchal, et les bureaux se trouvent également dans le même bâtiment»³. Les débuts de N. Junker sont ainsi très largement associés à l'histoire de la verrerie.

On sait en effet que le 7 mars 1883 Alfred Chatelain a vendu à son gendre Anselme Marchal l'ensemble de ses propriétés, soit tout le domaine de la Verrerie et de la Tuilerie de Moutier, situé dans la zone où se trouve encore actuellement la Verrerie de Moutier, à l'entrée des gorges de Court. Dans cet ensemble figure notamment, au lieu dit Pré Colin Marchand Dessous, soit à l'emplacement de l'actuel Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier, les lots suivants: une «habitation, fabrique de glaces, assise et cours d'eau», dont la surface est estimée à 3 ares 20 centiares et dont la valeur est fixée à 40 284 francs, soit l'une des valeurs les plus importantes de la vente, un grand pré de deux hectares 76 ares, d'une valeur de 11 673 francs et un bûcher et une assise de 64 centiares et valant 657 francs⁴. Quelques mois seulement après cette vente la société Junker et Cie s'installe dans cette fabrique de glaces et se retrouve donc intégrée au complexe de la verrerie. Elle ne constitue d'ailleurs que l'une des multiples sociétés que constituera A. Marchal durant ces années dans différents domaines (verrerie, tuilerie, scierie, fabrication de pierres réfractaires, etc.). On peut donc considérer que la rencontre entre A. Marchal et N. Junker procède de la volonté de réunir les compétences foncières, et peut-être financières, récemment acquises par le premier et les compétences techniques du second.

Mais le lien entre la Verrerie et N. Junker ne s'arrête pas là. On retrouve en effet N. Junker, entre 1884 et 1887, comme membre du Conseil d'administration de la Société coopérative de la Verrerie de Moutier aux côtés d'A. Marchal et de cinq autres personnes: Adolphe Wilhelm, comptable, Othmar Berger, maître gypseur, Xavier Zeller, verrier, Constantin Schmidt, verrier et Edouard Boivin, avocat et directeur de la Banque foncière du Jura. Une société fondée le 5 avril 1884 et dont l'activité était «l'achat et la vente de pain, de denrées coloniales [...], de tous autres articles servant à l'usage domestique»⁵. Il s'agit donc de l'exploitation d'un magasin destiné vraisemblablement aux ouvriers de la verrerie.

A partir de 1884, N. Junker et A. Marchal partagent donc la direction d'au moins deux sociétés associées à des titres différents à la verrerie.

Le moins que l'on puisse dire est que le résultat de ces associations n'est pas très brillant.

Des années difficiles

En effet, dès 1884 A. Marchal semble connaître des difficultés financières assez importantes. Le 15 octobre 1884, il ouvre avec sa femme un crédit de Fr. 140 000.- auprès des banquiers Ehinger à Bâle et hypothèque par là même l'ensemble du complexe de la verrerie, donc aussi toutes les parcelles du Pré Colin Marchand Dessous. La fabrique de glaces est estimée alors à Fr. 20 000.-, soit la moitié de sa valeur d'achat une année auparavant⁶. Une mainlevée partielle sera certes prononcée le 20 août 1886, entre autres pour ces mêmes parcelles⁷, mais la situation ne semble pas s'améliorer pour autant. Moins d'un mois après la mainlevée, les époux Marchal contractent un nouveau prêt de Fr. 47 000.- auprès de la Caisse hypothécaire du canton de Berne⁸ et une année plus tard, le 13 août 1887, ils vendent la verrerie à la Société anonyme «Verreries de Moutier»⁹ dont ils ne font pas partie. En 1887, l'ensemble de la verrerie est donc vendu; les Marchal conservent l'exploitation de la tuilerie ainsi que quelques terrains, dont le Pré Colin Marchand Dessous. Il semble d'ailleurs que l'exploitation de la verrerie avait cessé dès la fin de l'année 1885 au profit de la seule exploitation d'une «briqueterie, d'une scierie avec le commerce de bois qui s'y rattache et d'une tuilerie»¹⁰.

La Société coopérative de la Verrerie ne semble pas se porter beaucoup mieux. Le 30 décembre 1884, A. Wilhelm et N. Junker, en tant qu'administrateurs de la société, achètent une partie de la propriété de feu Paul Boivin, notaire, à la «fin de la Challières, entre la route cantonale d'une part et d'autre part la Veuve Rose Schaffter»; A. Marchal achète en son nom propre l'autre partie¹¹. Selon toute vraisemblance, Paul Boivin n'est autre que le frère d'Edouard Boivin, membre du Conseil d'administration de la société. Entre 1884 et 1885, ils font construire sur ce terrain une habitation avec restaurant, magasin et boulangerie¹², toujours vraisemblablement à l'intention des ouvriers de la verrerie. Est-ce en raison de ces travaux que l'on retrouve, en 1885, les six administrateurs (Edouard Boivin n'est plus mentionné) de la société, dont N. Junker, signant une reconnaissance de dettes de 15 000 francs



Fig. 2 En-tête de lettre de la fabrique «Nicolas Junker», datant de 1898, avec représentation de l'atelier et liste des machines fabriquées.

auprès de la Caisse d'Épargne et de Prêt du Canton de Berne¹³? Il est impossible de le savoir. Par contre, la situation de la Société coopérative ne s'arrange pas puisque sa faillite est prononcée en avril 1887¹⁴.

A la fin de l'année 1887, l'expérience «verrière» est donc terminée aussi bien pour A. Marchal que pour N. Junker.

La collaboration entre N. Junker et A. Marchal au sein de la Société Junker et Cie est de plus courte durée encore. Cette société, initialement créée pour dix ans selon le registre du commerce, est radiée le 4 février 1886 déjà. Elle est reprise à cette même date par N. Junker en son nom propre pour la fabrication d'horlogerie¹⁵. Aucune information ne nous est parvenue sur l'évolution de ses activités durant ces trois ans.

La faillite de la Société coopérative comme la dissolution de la Société Junker et Cie ne mettent pourtant pas fin aux relations entre N. Junker et A. Marchal. Au moment de la faillite de la Société coopérative, c'est A. Marchal, cautionné notamment par... N. Junker et Othmar Berger, qui se porte acquéreur de l'ancienne propriété Boivin achetée en 1884¹⁶.

Les activités d'A. Marchal dans la tuilerie et la scierie ne semblent pas connaître plus de succès que celles liées à la verrerie. Dès 1888, il se débarrasse en effet des propriétés qui lui restent: il vend notamment la propriété Boivin à N. Junker, cinq mois seulement après l'avoir achetée, alors que le Pré Colin Marchand Dessous avec «la Glacerie» sont cédés à Emile Abt, industriel à Bâle pour Fr. 20 000.—¹⁷. Il ne s'agit en fait que d'un sursis avant la faillite définitive d'A. Marchal, prononcée le 24 juillet 1889¹⁸.

Nous ne savons rien de la situation personnelle de N. Junker à ce moment-là, mais le fait qu'il n'achète pas lui-même la Glacerie, où il est vraisem-

blablement encore installé, comme la vente, un mois après la faillite de Marchal, de la propriété de la Chalière à Henri Favre, fabricant d'échappements¹⁹, laissent supposer que sa situation financière ne devait pas être particulièrement brillante.

En tous les cas, le bilan de ces années de collaboration est plutôt sombre: en 1889 A. Marchal est ruiné et N. Junker reste seul avec sa société sans aucune propriété foncière. Un fait à retenir cependant: dans les différents documents cités, N. Junker apparaissait jusqu'à cette date comme fabricant d'horlogerie, à partir de 1889, il se déclare fabricant de machines, son orientation semble donc s'affirmer. Il faut cependant attendre encore deux ans avant de voir N. Junker s'installer véritablement; ce n'est en effet que le 1^{er} décembre 1891 qu'il achète à Emile Abt les fameuses parcelles du Pré Colin Marchand Dessous, soit «un cours d'eau, une maison d'habitation dite 'glacerie' avec assise», «un bûcher et assise», «un jardin et aisance» et «un pré». Le tout lui est vendu au prix de Fr. 55 000.— moyennant un arrangement financier qui renforce l'hypothèse d'une situation financière difficile. Il s'engage en effet à payer Fr. 5 000.— à E. Abt en deux traites, l'une de Fr. 2 000.— le 5 juin 1892 et l'autre de Fr. 3 000.— en juillet 1892. Les Fr. 50 000.— restants seront payés à raison de Fr. 2 000.— par année plus les intérêts²⁰ à la Handwerker Bank à Bâle, où E. Abt avait lui-même hypothéqué ces immeubles et terrains. N. Junker hérite donc de ces hypothèques et s'endette très fortement pour acheter la «Glacerie». S'il dispose, dès cette date, d'un lieu à lui où développer ses activités, sa situation financière restera des plus précaires.

Les premiers pas de la fabrication de machines

C'est bien en effet à partir de la première moitié des années 1890, soit à partir du moment où il devient propriétaire, que N. Junker émerge effectivement en tant que fabricant de machines et que ses options s'affirment progressivement sur le plan technique et commercial.

Le contexte industriel de l'époque

Si le principe du tour, dispositif servant à façonner des pièces (vis, pignons, etc.) en leur imprimant un mouvement de rotation, est connu des horlogers depuis très longtemps, ce n'est pourtant qu'à partir des années 1870 que différentes tentatives de mise au point d'un tour automatique apparaissent dans le milieu horloger aussi bien aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne qu'en Suisse.

Les premiers essais de construction de tours s'effectuent donc dans le cadre très spécifique de l'industrie horlogère. Jakob Schweizer, par exemple, à qui l'on attribue la paternité du «tour suisse», fabriquait dans les années 1870-1880 des tours essentiellement destinés à son propre usage, soit à la fabrication de viroles de spiraux, puis de vis d'horlogerie dont il assurait la production à Soleure avec son associé Joseph Müller. Samuel Laubscher, au même moment, met au point son propre tour dans son atelier de fabrication de vis

pour l'horlogerie à Malleray²¹. N. Junker semble suivre le même chemin. La première société fondée avec A. Marchal a pour vocation la « fabrication de pignons et de machines », la seconde ne mentionne même plus la fabrication de machines puisque son activité est la « fabrication d'horlogerie ». En 1896, sur un certificat de travail délivré par N. Junker²², figure encore la mention de « fabrication de boîtes de montres », à côté de trois autres appellations qui sont « ateliers de constructions mécaniques pour l'horlogerie », « fabrique de fraises procédés automatiques » et « atelier de constructions mécaniques ». Il est impossible de savoir si N. Junker a produit une fois dans sa vie des pignons, des boîtes ou quelque autre produit horloger, mais ce type d'intitulé situe bien l'origine du développement de la fabrication de machines, elle relève essentiellement de l'initiative d'horlogers qui souhaitaient améliorer et augmenter leur production, et ce n'est que peu à peu qu'elle va gagner en autonomie et devenir une industrie à part entière.

Sur le plan technique N. Junker participe à la mise au point de ce qui sera reconnu par la suite sur le plan international comme le « tour suisse ». D. H. Bacon, dans son article de 1988, a largement retracé l'histoire de ce tour²³ et en a relevé l'élément essentiel : les constructeurs suisses, et plus particulièrement Jakob Schweizer, vont s'orienter vers une solution techniquement opposée à celle explorée par les Anglo-Saxons. Bacon décrit cette différence ainsi : « The vital and distinguishing feature of Swiss automatic lathe is the fixed tool cutting close to the support bush coupled with the feeding of the bar past the tool by the sliding headstock. Conventional lathes have moving tools with fixed workpiece. » La trouvaille de J. Schweizer, qui semble avoir conçu son premier tour au début des années 1870 à Bienne, réside dans ce principe de la « poupée mobile » qui permet d'amener la pièce à usiner près d'un outil fixe plutôt que l'inverse comme c'était le cas aux Etats-Unis. C'est ce principe qui va caractériser le « tour suisse », en anglais « the Swiss lathe », dont l'appellation va faire le tour du monde.

Le tour de Schweizer une fois connu, plusieurs autres mécaniciens, notamment G. Tschopp à Bienne, S. Laubscher à Malleray puis à Täuffelen et N. Junker à Moutier, lui apporteront des améliorations, sans que l'on puisse établir si des échanges directs eurent lieu ou non avec son inventeur. N. Junker fait donc partie de cette première génération de constructeurs suisses de tours automatiques ; il s'inscrit dans un mouvement de modernisation, de recherche et d'innovation techniques qui caractérise l'horlogerie bernoise et soleuroise de la fin du XIX^e siècle.

Les apports de N. Junker

Si l'on ignore dans quelle mesure il y eut effectivement fabrication de pièces d'horlogerie dans l'atelier de Junker, nous ne sommes pas beaucoup mieux renseignés sur le chemin suivi pour la mise au point de ses machines. Une photo de l'entreprise Junker, datant vraisemblablement des années quatre-vingt-dix²⁴, montre un tour de type Schweizer ; Junker aurait donc fabriqué pendant un certain temps des tours Schweizer, avant de produire ses propres

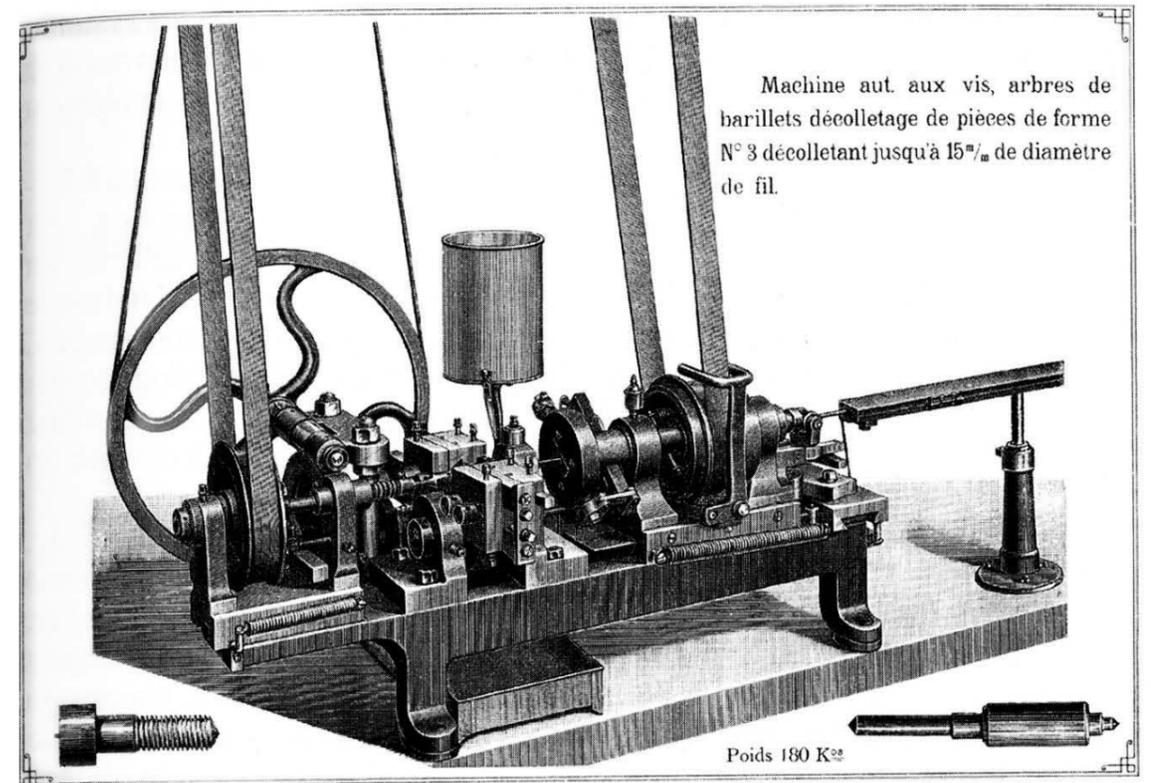


Fig. 3 Machine automatique à décoller, fabriquée par N. Junker et figurant dans le catalogue de 1896.

tours. Bacon mentionne l'existence d'un tour Junker qui pourrait avoir été mis en vente dans les années 1880 et qu'il décrit ainsi : « The lathe is a simple, elegant looking design with sliding head, two sliding tools and a die. The camshaft is longitudinal and is probably the earliest Swiss machine to exhibit this feature. There is no transfer mechanism. »²⁵ La source qu'il mentionne, une brochure publicitaire de Tornos, peut cependant prêter à discussion.

Officiellement, c'est l'année 1896 qui révèle N. Junker. Au mois d'avril, il dépose un brevet enregistré sous le N° 12179 pour une machine automatique destinée à la fabrication de pièces de formes, telles que vis, arbres à barillets, etc. Cette machine reproduit le principe décrit par Bacon de l'arbre à cames unique et longitudinal ; le tour Schweizer en avait deux placés perpendiculairement à l'axe de rotation. Elle présente également un système de bascule pour les deux porte-burins horizontaux de base. Un système qui permet d'éliminer les coulisses (exposées aux frottements, compliquées et chères à fabriquer) et d'augmenter le nombre d'opérations. S. Laubscher, dans son brevet de 1892, avait déjà introduit un système de ce type, mais plus rudimentaire. S'il n'est donc pas possible d'en attribuer la découverte à N. Junker, celui-ci contribue de manière décisive à sa mise au point et à la généralisation de son application. Ses efforts ont également porté sur l'esthétique de la machine, on dirait aujourd'hui sur le design. Sa machine est petite, maniable, montée sur pied, et les rouages sont cachés et protégés.

Ainsi, l'introduction d'un seul arbre à cames, l'amélioration du système de bascule des outils et le soin mis à l'esthétique de la machine peuvent être considérés comme les trois apports techniques principaux de N. Junker au «tour suisse».

Durant la même année, il obtient également une médaille d'argent à l'Exposition nationale de Genève pour la qualité des machines présentées, tout comme Henri Sandoz de Tavannes. Cette exposition marque d'ailleurs un changement dans le statut du fabricant de machines par rapport à l'industrie horlogère. N. Junker, en tant qu'exposant, est intégré au groupe «horlogerie», mais dans la section IV dite des «machines et outils», et le catalogue officiel²⁶ présente son entreprise comme un «atelier de construction mécanique pour l'horlogerie et la pendulerie». Le constructeur commence à devenir un acteur autonome ayant l'horlogerie pour cliente.

L'en-tête du certificat de travail mentionné plus haut ainsi qu'un catalogue, tous deux datés de cette même année, témoignent enfin de l'existence d'une gamme déjà importante de machines fabriquées dans les ateliers Junker. Une bonne quinzaine en tout dont une dizaine de machines automatiques pour le décolletage de pièces de forme telles qu'arbres, vis, pieds, canons ou pignons, pour le taillage des roues, couronnes, pignons ou barillets, pour le perçage, le taraudage et le fraisage des vis et pièces de forme, pour le réglage des portés, machines revolver également à 5 outils pour tourner, arbrer et les barillets. Plusieurs machines non automatiques et plus traditionnelles sont aussi présentées: machines à tourner les platines, les barillets ou les boîtes, machines à fraiser les carrés, à faire les crochets, pantographes, etc.

A cette date, et malgré les références à la fabrication horlogère qui subsistent dans les intitulés, l'atelier Junker est donc clairement axé sur la production de machines. Les années qui vont suivre ne vont que confirmer cette orientation. Dans un catalogue de 1902 vantant les mérites d'une nouvelle machine automatique à décolleter brevetée²⁷, l'offre sera encore augmentée, puisque y figure plus d'une trentaine de machines différentes dont une dizaine de machines automatiques (à décolleter, tailler, fraiser et pivoter) et une vingtaine d'autres machines (à tourner, à percer, à fraiser, à tarauder, à polir, à colimaçonner, à pivoter, à sertir, etc.). Certes ces machines continuent à être conçues d'abord pour fabriquer des arbres de barillets, des breguets, des pignons de remontoir, etc. et les clients mentionnés (la fabrique d'ébauches de Sonceboz, les fabriques Kuhn et Cie et Ed. Boillat et Cie à Reconvilier, ainsi que Japy et Cie à Seloncourt) restent proches de l'horlogerie jurassienne. On devine pourtant dans l'intitulé de l'entreprise le souci de rechercher d'autres clients et de se distancer de l'horlogerie: la société N. Junker s'appelle désormais «Ateliers de constructions mécaniques N. Junker» et sa vocation est la fabrication de machines pour «horlogerie, bijouterie, pièces à musique, lunetterie, machines à écrire, à coudre, à tricoter, appareils électriques, téléphoniques, télégraphiques, optiques, etc. etc.».

Savoir dans quelle mesure l'entreprise a réussi à attirer une clientèle non horlogère est une question qui restera sans réponse, mais il est certain qu'une transformation importante a été réalisée par N. Junker: parti du statut de méca-

nicien, puis de fabricant d'horlogerie, il devient un fabricant de machines cherchant à vendre ses produits aux multiples industries de pointe de l'époque, ce qui témoigne bien de la naissance d'une nouvelle industrie.

Les difficultés financières et la faillite

Ces progrès aussi bien commerciaux que techniques ne correspondent pourtant pas au développement d'une fabrique importante, ni à une amélioration de la situation financière, tant s'en faut.

Une entreprise de taille modeste

A côté de la Société industrielle, «la Grande» comme on l'appelait, qui comptait plusieurs centaines d'ouvriers, l'atelier de N. Junker reste relativement modeste. Le recensement cantonal des entreprises de 1891 mentionne deux entreprises travaillant dans la fabrication des machines et de pièces pour le nouveau fusil à Moutier, dont l'une pourrait bien être celle de N. Junker; le nombre d'ouvriers pour les deux entreprises est de 32²⁸! La photo des ouvrier(ères) des ateliers Junker permet d'en dénombrer une cinquantaine.

Certes, en 1898 sont rédigés les statuts d'une «caisse de secours mutuels en cas de maladie de la Fabrique N. Junker à Moutier»²⁹, qui instaurent une structure et un système de cotisations relativement développés. De même, en 1895 la *Feuille officielle du Jura* publie un avis de construction: «M. Nicolas Junker, industriel à Moutier, rend notoire par les présentes, qu'il a l'intention de construire une maison d'habitation de 11½ mètres de longueur sur 10½ mètres de largeur, couverte en ardoises, à environ 6 mètres de la route cantonale, sur l'angle nord-ouest du terrain qu'il possède à La Glacerie de Moutier...»³⁰ Les représentations de l'entreprise dont nous disposons montrent qu'en plus de la maison un atelier supplémentaire a été adjoint durant ces mêmes années au bâtiment principal de l'ancienne Glacerie. Ce sont autant d'éléments qui pourraient signifier un certain développement et une amélioration de la situation. Or, il semble que cela ne soit guère le cas.

Un endettement croissant

En décembre 1896, N. Junker emprunte en effet Fr. 16 400.- à la Caisse hypothécaire du canton de Berne et hypothèque pour cela la maison qu'il vient de construire³¹. A cette date, toutes ses possessions sont donc hypothéquées: l'usine à la Handwerker Bank à Bâle depuis son achat et la maison à la Caisse hypothécaire.

A partir de 1900, sa situation financière ne cesse de se dégrader. En 1901, il ouvre un nouveau crédit de Fr. 20 000.- à la Banque populaire du district de Moutier pour lequel il hypothèque une seconde fois, en deuxième rang, son usine et ses machines. Son épouse Elise renonce à cette occasion à tous

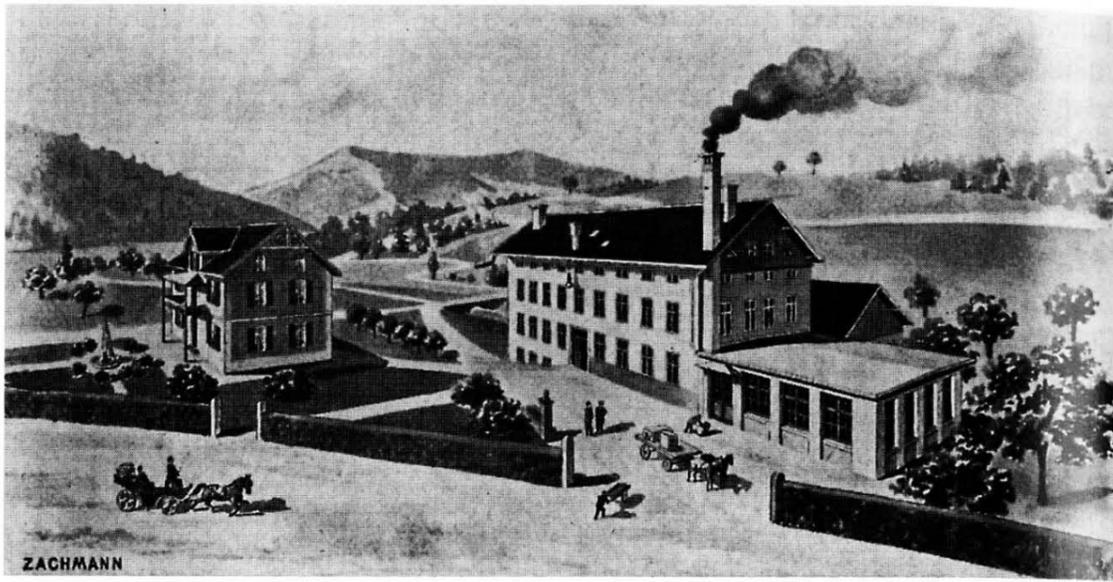


Fig. 4 La fabrique «Nicolas Junker» en 1902. Les bâtiments représentés existent toujours, ils appartiennent à l'entreprise Tornos-Bechler SA. La villa, à gauche, abrite le Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

ses droits et prétentions liés à ses apports matrimoniaux³². Si N. Junker progresse sur le plan technique, il travaille alors à la mise au point d'une nouvelle machine à décoller brevetée qu'il sortira en 1902, il ne dispose manifestement pas des fonds nécessaires pour financer ses recherches.

L'année 1902 sera d'ailleurs décisive sur le plan financier. En juillet, la société «Nicolas Junker» est dissoute au profit d'une nouvelle structure, Mettetal, Junker fils et Cie, une société en commandite dont les associés sont Georges Mettetal, chef mécanicien, Emile Junker, fils de Nicolas, chef mécanicien également, et N. Junker commanditaire à raison de Fr. 200 000.-. L'activité de cette société est très clairement définie comme étant la fabrication de machines; les références à l'horlogerie ont définitivement disparu. Elle reprend l'actif et le passif de la société «N. Junker», soit l'ensemble des dettes contractées par N. Junker.

Impossible de savoir ce qu'il en est de ces Fr. 200 000.-, N. Junker les avait-il vraiment, ont-ils été vraiment versés, on peut en douter au vu de la situation. Celle-ci semble en effet des plus mauvaises puisque, à peine la nouvelle société créée, la voilà qui ouvre un crédit de Fr. 49 000.- auprès de la Banque populaire du district de Moutier. Un crédit qui intègre celui déjà contracté par N. Junker une année auparavant. Le remboursement est fixé à six mois, moyennant l'engagement, en plus de l'usine, de la maison, hypothéquée elle aussi en deuxième rang³³. Elise Junker renonce une fois encore à l'ensemble de ses droits, soit Fr. 40 000.- considérés comme apports matrimoniaux. L'ensemble des propriétés se trouve ainsi hypothéqué deux fois auprès de trois banques différentes: l'usine à Bâle et auprès de la Banque populaire, sa maison auprès de la Caisse hypothécaire et auprès de la Banque populaire.

Cela n'empêche pas N. Junker et son épouse d'entreprendre la construction, durant cette même année, d'une nouvelle maison, plus petite que la première, sur le terrain disponible à la Glacière³⁴. Est-ce pour cette raison qu'une fois encore, en octobre de cette année, N. et E. Junker et la société Mettetal, Junker et Cie contracteront des prêts respectivement de Fr. 10 000.- et Fr. 15 000.- toujours auprès de la Banque populaire? Nul ne le sait. Mais il est certain que la création de la nouvelle société a permis d'instaurer un répit momentané face aux créanciers de l'entreprise et a ouvert de nouvelles possibilités d'emprunt, et par conséquent d'endettement.

Des activités de cette nouvelle société, il n'est pratiquement rien resté à l'exception de plusieurs catalogues³⁵. Ceux-ci suffisent cependant à attester de la continuité dans le type de production et du rythme adopté dans la recherche. De nouvelles machines voient le jour, notamment une machine automatique à décoller les pignons dans l'acier cannelé, les anciennes sont améliorées et la gamme ne cesse de s'étoffer. Manifestement, les ateliers Junker ont une intense activité de recherche. Et il n'est pas exclu que les investissements réalisés dans ce domaine soient beaucoup trop importants par rapport à l'argent disponible.

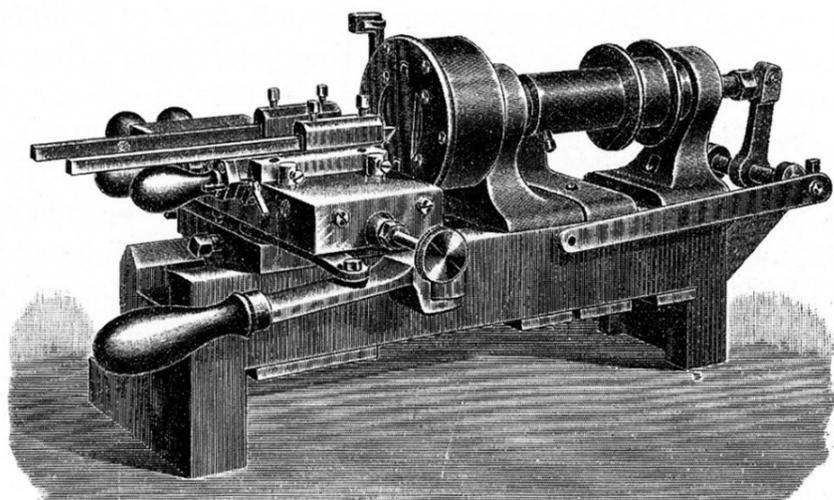
Au mois de mars 1903, N. Junker emprunte à nouveau Fr. 39 000.- auprès de la Caisse hypothécaire du canton de Berne et engage la fabrique pour la troisième fois. Un acte du mois d'avril 1903, rédigé par la Banque populaire du district, relève par ailleurs deux dépassements de crédit de Fr. 15 000.- de la part de N. Junker et de son épouse et de la société Mettetal, Junker fils et Cie sur les emprunts réalisés en octobre 1902. Une hypothèque spéciale est alors instaurée sur la «mieux-value» de tous les immeubles. N. Junker et sa femme renoncent également aux dividendes qui pouvaient leur revenir de la masse en faillite de la société Otter et Blum à Moutier et à la créance qu'ils avaient à l'égard de M. Otter³⁶. N. Junker est acculé, toutes les possibilités de crédit sont épuisées, il ne reste qu'une solution: la vente.

En août 1904, il vend l'ensemble de ses propriétés à son fils pour une somme de Fr. 200 000.-. Un cadeau empoisonné, puisque Emile n'a manifestement pas un sou à disposition. Fr. 160 000.- sont payés par reprise des charges hypothécaires et les Fr. 40 000.- restants seront remboursés dès qu'il pourra «repasser la fabrique à une société ou trouver une autre combinaison quelconque lui procurant les fonds nécessaires»³⁷. Financièrement, à partir de cette date, l'entreprise ne repose plus sur rien.

La vente constitue une fois encore un répit accordé à l'entreprise Junker. Un nouvel acte de garantie est signé par G. Mettetal et E. Junker avec la Banque populaire en date du 17 décembre 1904. L'ensemble des crédits contractés durant l'année 1902 et tous les dépassements sont garantis par une mise en hypothèque de l'ensemble des propriétés (usine, habitations, machines, etc.) d'E. Junker.

Cette démarche ne suffira pourtant pas à éviter la faillite qui intervient en août 1905, trois ans seulement après la création de la nouvelle société et un an après la vente. Des sources orales évoquent des difficultés avec des clients comme explication de cette faillite. Un événement de ce type peut effective-

Machine à tourner les platines, pièces et noyures
à tambour et serrage à pied.



Machine à tourner les boîtes de montres.

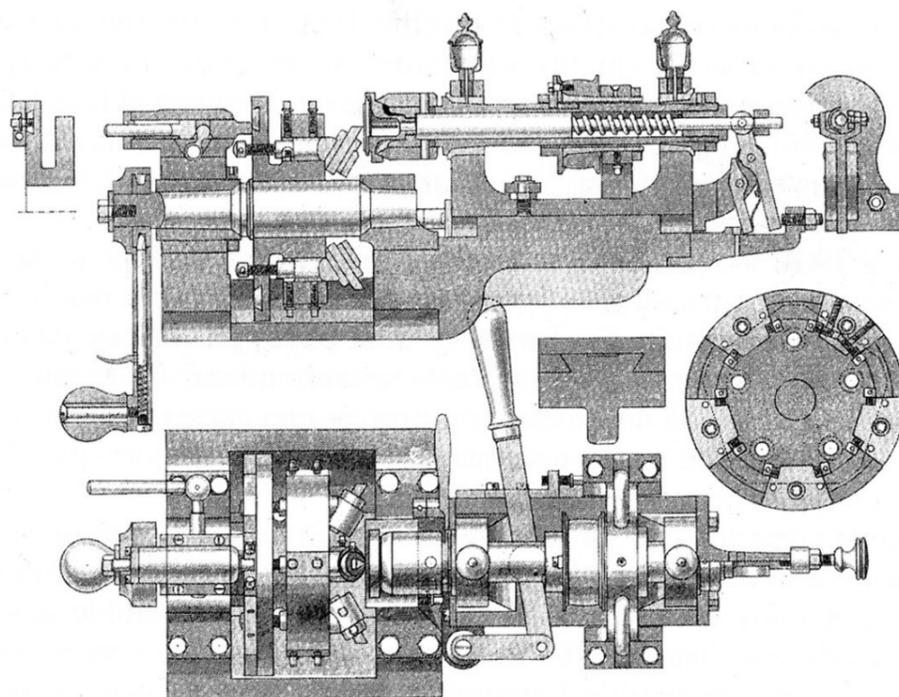


Fig. 5 En plus des tours automatiques, N. Junker fabrique toute une gamme de tours plus traditionnels (catalogue 1896).



Fig. 6 Le personnel de la fabrique «Nicolas Junker» avec, au premier plan, un tour automatique à poupée mobile, système Schweizer. La photo date vraisemblablement des années 1890.

ment être intervenu qui aura précipité la chute de la société, mais les vrais problèmes étaient ailleurs. La création de la société Mettetal, Junker fils et Cie en 1902, comme la vente de 1904, ont été autant de moyens d'assurer le sursis à une entreprise fortement endettée ; dès 1904 la société était de fait en situation de faillite. Un retard dans les paiements d'un client peut alors avoir suffi à accélérer le processus. Comme bien d'autres fabricants jurassiens, les Junker étaient sans doute meilleurs techniciens que financiers et ils n'ont jamais réussi à trouver l'appui extérieur, qu'aurait d'ailleurs pu constituer A. Marchal, en mesure de les appuyer financièrement.

L'après-Junker

Les propriétés de l'entreprise Mettetal, Junker fils et Cie et d'E. Junker seront mises aux enchères publiques le 21 avril 1906.

L'avis officiel de la vente³⁸ établit la liste des propriétés :

- «Un bâtiment renfermant les ateliers de constructions mécaniques, avec cours d'eau d'une force hydraulique de 25 à 30 chevaux.» A son propos il est mentionné que l'«usine possède un outillage moderne et complet, [qu'] elle est en pleine activité et occupe continuellement 40 à 50 ouvriers mécaniciens.» Une remarque qui va bien dans le sens d'une faillite liée

à un manque de liquidités ou à un endettement trop important plutôt qu'à des problèmes liés à la production elle-même.

En plus de l'usine, la liste contient également :

- « Une maison de maître de 12 chambres avec cuisine, salle de bains, chauffage central, eau et électricité, avec dépendances et beau jardin entourant la propriété », soit la maison construite en 1896, l'actuel Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.
- « Un petit bâtiment contenant les écuries, une grangerie et une remise. »
- « Une petite villa composée de 7 pièces avec cuisine, caves, bûcher et dépendances, eau et électricité. Le tout entièrement indépendant avec jardin et aisances », soit la maison construite en 1902.
- « Un bâtiment en construction » dont c'est la seule mention.
- « Un grand pré et verger d'une superficie de 2 hectares, 50 ares et 83 centiares. »

Un ensemble estimé par les experts à Fr. 103 600.– sans les machines et l'outillage. La première vente publique ne semble pas trouver preneur ; une seconde vente est organisée le 9 juillet 1906 où l'essentiel des bâtiments et terrains (l'usine notamment) devient propriété de la Banque populaire du district de Moutier, principale créancière. Seule la petite villa de 1902 est acquise par un autre propriétaire, Robert Meier, mécanicien à Moutier, qui ne la cédera qu'en 1914 à la succursale de Moutier de la Banque populaire suisse³⁹. Dès le mois de mai 1906 plusieurs factures et quittances sont établies aux noms de Messieurs Lardon et Marchand à Court qui rachètent pour plusieurs milliers de francs de machines et d'outillage divers⁴⁰. Une vente officielle du mobilier et des machines est organisée le 8 septembre 1906.

Après cette faillite, N. Junker quitte Moutier pour s'établir à Genève. Un retrait de papiers est notifié le 20 septembre 1906 au registre des habitants de Moutier. Il décède une année plus tard, le 24 novembre 1907, à Cologny. Selon des sources orales, il aurait été retrouvé noyé dans le Léman. La thèse du suicide évoquée alors n'a jamais été attestée. Sa veuve vivra, quant à elle, jusqu'en 1940 à Moutier.

Emile quitte également Moutier en 1906 pour la Belgique⁴¹ où, toujours selon des sources orales, il semblerait qu'il perde une partie de ce qui lui reste de fortune dans les dévaluations successives du mark allemand. Il réapparaît en Suisse, à Zurich, en 1944, à la tête de l'entreprise Nova-Werke spécialisée dans la fabrication de segments pour moteurs d'automobiles.

La famille Junker disparaît donc assez brutalement de la scène industrielle prévôtoise, mais la fabrication de machines lui survivra. En 1904, un ancien apprenti de N. Junker, un certain André Bechler, associé à Joseph Pétermann et à Jules Colomb, ouvre à Moutier, sous le nom de Bechler et Cie un atelier spécialisé dans la fabrication de machines pour l'horlogerie. Quant aux locaux de la « Glacière », ils seront rachetés en 1911 par une nouvelle société, la « Fabrique de machines Moutier, Boy de la Tour et Cie anciennement Junker »⁴². Elle résulte de l'association de trois personnes : Henry Boy de la Tour, Willy Mégel et Gustave Nussbaumer. Ce dernier sera remplacé par Henri Mancina en 1915. Transformée à plusieurs reprises, cette société

conduira à la création, en 1918, des « Usines Tornos. Fabrique de machines Moutier SA », existant actuellement encore, sous le nom de Tornos-Bechler SA.

Du point de vue de la constitution des connaissances comme du point de vue de l'infrastructure, N. Junker a donc apporté un élan essentiel à ce qui deviendra, à partir des années 1920, la spécialité de Moutier, soit la production de tours automatiques à poupée mobile connus mondialement sous le nom de « tour suisse ».

1 Rôle de la bourgeoisie de la commune de Jegenstorf.

2 Notamment: *Mémoire du peuple, des travaux et des hommes*, tome 2, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 1983, p. 143.

3 Registre du commerce, journal, N° 1, p. 60.

4 Selon contrat du 7 mars 1883, N° 313, vol. 9, Archives du registre foncier de Moutier (abrégé ci-après ARF).

5 Registre du commerce, livre analytique, N° 1, p. 157.

6 Contrat N° 77 du 15.10.1884, vol. 10, ARF.

7 Mentionnée sur contrat N° 77 du 15.10.1884, vol. 10, ARF.

8 Contrat N° 233 du 14.9.1886, vol. 10, ARF.

9 Contrat N° 38 du 13.8.1887, vol. 11, ARF. Selon le registre du commerce (vol. 2, p. 8) cette nouvelle société a été fondée le 1^{er} avril 1887.

10 Registre du commerce, livre analytique, N° 1, p. 10.

11 Contrats N°s 80 et 81 du 30.12.1884, vol. 10, ARF.

12 Contrat N° 70 du 11.1.1888, vol. 11, ARF.

13 Contrat N° 148 du 12. 5.1885, vol. 10, ARF.

14 Registre du commerce, livre analytique, N° 1, p. 157.

15 *FOSC*, 13.2.1886, p. 83.

16 Contrat N° 70 du 11.1.1888, vol. 11, ARF.

17 Contrat N° 104 du 12.6.1888 et N° 127 du 19.10.1888, vol. 11, ARF.

18 Contrat N° 225 du 24 juillet 1889, vol. 11, ARF.

19 Contrat N° 230 du 24.8.1889, vol. 11, ARF.

20 Contrat N° 131 du 1.12.1891, vol. 12, ARF.

21 Voir notamment: *75 Jahre Sphinxwerke Müller & Cie AG, Solothurn, 1876-1951*, Soleure, 1951 et « 100 Jahren » *Gebr. Laubscher & Cie, Schrauben- und Uhren-Furniturfabrik, Täuffelen, 1846-1946*, Täuffelen, 1946.

22 Ce certificat est conservé au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

23 Bacon D. H., « A lathe for watchmaking, The development of the Swiss Automatic Lathe », *Antiquarian Horology*, No 4, Vol. 17, Summer, 1988, pp. 382-394.

24 Reproduite dans *Moutier, hier aujourd'hui demain*, Imprimerie Robert SA, Moutier, 1967, p. 143.

25 Bacon, *op. cit.*, p. 390.

26 Exposition nationale suisse, Genève 1886, catalogue officiel des exposants, imprimerie de la *Tribune de Genève*, Genève, 1886, p. 138.

27 Conservé au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

28 *Mitteilungen des bernischen statistischen Bureau's, Die gewerblichen Betriebe und Unternehmungen des Kantons Bern nach der Aufnahme vom November 1889*, Lieferung 1, Jahrgang 1891, Buchdruckerei Michel & Bücher, Berne, 1891, p. 72.

29 Document conservé au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

30 *Feuille Officielle* du Jura, N° 10, 2.2.1895, p. 43. Cette maison n'est autre que l'actuel Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.

31 Contrat N° 200, 9 décembre 1896, vol. 13, ARF.

32 Contrat N° 121, 15.2.1901, vol. 15, ARF.

- 33 Contrat N° 316, 26 juillet 1902, vol. 15, ARF.
- 34 Cette construction est mentionnée dans plusieurs contrats des ARF.
- 35 Ces catalogues sont conservés au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.
- 36 Contrat N° 58, 7 avril 1903, vol. 16, ARF.
- 37 Contrat N° 305, 6 octobre 1904, vol. 16, ARF.
- 38 *Feuille officielle du Jura*, N° 23, 20. 3. 1906, p. 162.
- 39 Contrat N°s 211 et 212 du 9 août 1906, vol. 17, ARF.
- 40 Documents conservés au Musée du Tour automatique et d'histoire de Moutier.
- 41 Selon les informations contenues dans le registre des habitants de Moutier.
- 42 *FOSC*, 8 juin 1911, N° 140, p. 969.